

Pour diffusion immédiate
CNW Codes 01, 68 et 69
Hebdos régionaux de la Montérégie
et du Centre-du-Québec

Projet d'aménagement d'une cannebergière à Sainte-Anne-de-Sorel Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 10 avril 2024 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [projet d'aménagement d'une cannebergière à Sainte-Anne-de-Sorel par Fruits des îles Inc.](#) et invite la population à la séance publique d'information qui se tiendra le mardi 30 avril à compter de 19 h 30.

Au cours de cette séance, les citoyens et citoyennes pourront assister à une présentation du projet par l'initiateur, Fruits des îles Inc. Ils et elles pourront ensuite poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE.

Date : Le mardi 30 avril 2024

Heure : 19 h 30

Endroit : Salle communautaire du centre de services municipaux
1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel

En direct également sur le site Web et la [page Facebook](#) du BAPE.

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les documents peuvent aussi être consultés au Centre de services municipaux de Sainte-Anne-de-Sorel situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine. Les citoyens et citoyennes peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 10 mai 2024 pour faire une [demande de consultation publique ou de médiation](#) auprès du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Shirley Bishop
Conseillère senior en communication
581 925-0670 ou 1 800 463-4732
canneberges.sads@bape.gouv.qc.ca
bape.gouv.qc.ca